

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 29 janvier 2010

Présents : Maryse MILLET, Alexandra ARDIET, Michèle DODANE, Gilles DUMAS, Bernard GRAPPEY, François LECHAILLER, Isabelle MINOTTI, Patrick MODICA, Paulina REQUENA, Thérèse ROBERT, Christophe SIMON, Jean SIMONDON, Florent VALLOT et Adeline OUGIER.

Absent excusé : Daniel BOBILLIER

Réforme des collectivités locales et de la taxe professionnelle

La réforme des collectivités locales et la suppression de la taxe professionnelle vont avoir un impact direct sur le fonctionnement des communes, des départements et des régions.

Voici quelques exemples de façon non exhaustive :

- Création des conseillers territoriaux en remplacement des conseillers généraux et régionaux.
- Mise en place d'un scrutin par liste pour les élections municipales des communes de plus de 500 habitants.
- Renforcement de l'intercommunalité avec obligation à partir de 2013.
- Suppression de la taxe professionnelle versée aux communautés d'agglomération et remplacement par une dotation d'état.

Diagnostic d'accessibilité de la voirie et des établissements recevant du public

La commune de Gennes a l'obligation de faire effectuer avant le 1^{er} janvier 2011 un diagnostic d'accessibilité de ses établissements recevant du public. La mise aux normes devant être réalisée pour le 1^{er} janvier 2015. Ce diagnostic sera donc effectué par un organisme proposé par la CAGB pour un coût allant de 721 à 835 Euros en fonction du niveau des subventions obtenues par le Grand Besançon.

Centre de loisirs d'hiver

Un Centre de Loisirs Sans Hébergement est organisé du 08 au 12 février 2010 pour les 4 à 11 ans. Nombre de places limitées à 35 enfants.

Tarifs : -70,00€ la journée + repas

-50,00€ la journée sans repas

-35,00€ la demi-journée

Une réduction de 10% sera appliquée à partir du 2^{ème} enfant d'une même famille. Les bons CAF sont acceptés.

Horaires : Accueil échelonné de 8h30 à 9h30 jusqu'à 12h00 pour les enfants qui ne mangent pas sur place.

Accueil échelonné de 13h30 à 14h00 jusqu'à 17h30 sauf vendredi 12 février, jour de marché, où la sortie se fera exceptionnellement à 17h.

Site internet communal : contrat de cession de droits et de commande « maintenance »

Le site Internet de notre commune risquant d'être clôturé, le conseil municipal décide d'effectuer le rachat du site pour la somme de 672,00€ et de confier la maintenance du site au Réseau des Communes pour un coût de 346,80€ annuel. L'année 2010 est gratuite et le contrat de maintenance signé pour une durée de 3 ans.

Concours des maisons illuminées pour Noël 2009

Cette année 20 maisons ont été primées, chaque gagnant recevra la somme de 25,00€.

Nous rappelons que les maisons devaient être illuminées au passage de la commission.

Liste des gagnants : Jeannine et Claude AUER, Simone et Charles BAK, Marie-Line et Martial BILLOD-LAILLET, Myriam et Jean-Louis BOISSENOT, Véronique REQUET et Marcel BOISSENOT, Anne-Marie BOLE, Chantal et Edouard BORRONERO, Emilie et Jean-Michel DACH, Denise et Roger DACH, Louise DUCCESCHI, Isabelle et Jean-Louis GIBERT, Catherine et Jean JANNIN, Maryse et Gérard LAURENT, Lucianne LEMOINE et Daniel MAHON, Agnès et Jean-Pierre MOTTAS, Michelle et Denis PILLOT, Michèle et Jean PILLOT, Céline et Richard ROBERT, Viviane et Guy VALLET, Christine et Claude VUILLECARD.

Questions Diverses

-Une aide d'un montant de 300,00€ va être versée au bénéfice des sinistrés d'Haïti. Cette aide sera remise au père PIQUARD pour l'Association Partage Haïti.

-La commune a rédigé une Charte de bonne conduite des Lotos. Cette Charte sera proposée à la signature de l'ensemble des communes du Syndicat du Plateau et ainsi qu'aux associations du village.

-Le conseil municipal souhaite rappeler à tous les habitants que le vandalisme dont nous sommes régulièrement victimes représente un coût financier de plus en plus lourd à supporter.

-ERDF a adressé un courrier à notre commune, nous indiquant que des travaux de réfection sont en cours sur la ligne électrique qui dessert la partie haute du village. Ces travaux devraient réduire, sinon supprimer, les problèmes de micro-coupures et de coupures dont nous sommes souvent affectés.

-La mise en place des puces sur les bacs à poubelles va prendre plus de temps qu'initialement prévu. Il nous est demandé de sortir nos poubelles de façon systématique le mercredi 10 février.

**L'ensemble des élus du Conseil Municipal vous souhaite à toutes et à tous une heureuse
année 2010.**

La secrétaire de séance,
Adeline OUGIER

Informations Diverses

Etat-Civil

Le 20 janvier est né à Besançon Timothé BERNASCONI. Félicitation aux heureux parents, Audrey MAUSSION et Marc BERNASCONI et bienvenue à Timothé dans notre village.

Entretien des réseaux électriques ERDF

Dans le cadre de sa mission d'entretien du réseau électrique, Electricité Réseaux Distribution France (ERDF) contrôle régulièrement l'état de l'ensemble du réseau qu'il exploite. A cette fin, ERDF a mandaté début 2010 l'entreprise Bourgogne Hélicoptère pour procéder à compter de fin janvier 2010 à l'analyse du réseau moyenne tension implanté dans la région. La visite

de ces installations nécessite de l'hélicoptère un survol à une dizaine de mètres du sol. Ne vous étonnez donc pas de survols ponctuels d'un hélicoptère à très basse altitude (immatriculation de l'appareil : F-GSIC).

Concours de belote du Club du troisième âge

Le Club du troisième âge organise un concours de belote, le dimanche 28 février 2010 à partir de 13h30, dans la salle des associations attenante à la salle polyvalente.

A l'issue du concours, un lot sera remis à chaque participant et une copieuse assiette anglaise offerte.

Il est souhaité de s'inscrire chez Chantal DUPRAT (03.81.55.74.47) ou Roger BRENOT (03.81.55.71.18).

Venez nombreux nous rejoindre pour un après-midi convivial.

Petites annonces

Recherchons sur Gennes, une personne sérieuse pouvant aider aux repas une personne âgée autonome, ¼ d'heure trois fois par jour et 1 heure par semaine pour le ménage.

Merci de contacter le 06 76 28 33 64.

Vous cherchez à louer un véhicule de collection pour une manifestation ? JCD location, situé à Besançon, pourra répondre à vos attentes. Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Monsieur DIETERLE au 06.15.21.11.11.